

PROTOCOLE DE MESURE DES DÉCHETS INGÉRÉS

Vendredi 16 novembre 13H30-16H30

Animateurs : Gaëlle Darmon, CEFE, Florence Dell'Amico, CESTM – Aquarium de la rochelle

Présentation générale

Les tortues marines ont été proposées comme indicateur de déchets pour plusieurs directives internationales. Pour mieux évaluer l'efficacité des mesures de restauration du bon état écologique de l'environnement marin, une homogénéisation des approches est nécessaire. Des protocoles standards de collecte des déchets ingérés par les individus vivants (observation des excréments) ou morts (nécropsies) ont été élaborés sur la base de l'indicateur Fulmar, employé dans la zone OSPAR (protocole de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin DCSMM) puis mis à jour dans le cadre du programme INDICIT, grâce notamment, aux retours d'expérience des centres de soins et des réseaux d'échouage.

Cet atelier vise à présenter concrètement le protocole « Déchets » développé dans le cadre du projet INDICIT. Un ou plusieurs tubes digestifs de tortues caouannes seront disséqués par les participants afin d'extraire et classés les déchets éventuellement retrouvés. Les participants seront aussi invités à faire une « présentation-flash » du contexte et des résultats de leur étude afin de discuter des expériences des différents acteurs sur la mise en œuvre des protocoles et les résultats d'occurrence et de quantité de déchets ingérés par les tortues marines à l'échelle du GTMF.

Attendus de l'atelier

- Partage d'expérience et réponse aux questions pour la mise en œuvre du protocole dans les centres de soins et structures qui prennent en charge les tortues marines.
- Eventuellement, ajustement du protocole en fonction des retours d'expérience et/ou élaboration d'une liste de recommandations pour la mesure des paramètres à collecter (ingestion et emmêlement).
- Proposition de valorisation des résultats francophones et de mise en place d'un projet avec approche standard à large échelle.